LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS DE FRANCE
47 avenue du Pont de Bois – 59650 VILLENEUVE D'ASCQ - Tél. : 03.59.08.59.62 – Fax : 03.59.08.59.63

POLE JURIDIQUE ET STATUTAIRE
COMMISSION REGIONALE STATUT DES EDUCATEURS ET DES EQUIVALENCES (CRSEE)

P.V. DE LA REUNION DU JEUDI 16 AOUT 2018 A VILLENEUVE D'ASCQ

PRESENTS : Patrice BUISSET, André CHARLET, Louis DARTOIS, Jean-Paul DELPORTE, Jean DENEUVILLE

EXCUSES : Belkacem ABDELHAK, David DILIBERTO, Jérôme ERCEAU, Christophe MARTINEZ, Jean-François NIEMEZCKI, Bruno PLUMECOCQ, Michel ROBILLIART, André VANDENBUSSCHE

⇢ Point sur les obligations d'encadrement :

CLUB	EQUIPE	EDUCATEUR	DIPLÔME OBTENU	OBLIGATION	OBSERVATIONS	DEROGATION
LE TOUQUET AC	**Seniors N3**	DUQUESNOY Bertrand	BEF	DES	L'éducateur est monté avec son équipe en N3 à l'issue de la saison 2017-2018.	Avis favorable transmis à la CFSE pour décision
MARCQ O	**Seniors N3**	ADVICE D. Frédéric	BEF	DES	L'éducateur est monté avec son équipe en N3 à l'issue de la saison 2017-2018.	Avis favorable de la CRSE. Accordée par la CFSE
USBCO	**Seniors N3**	DAGNEAUX Fabien	DEF	DES	L'éducateur est au club depuis au moins 12 mois = promotion interne. En cours de formation DES 2018-2019.	Avis favorable transmis à la CFSE pour décision
CHOISY AU BAC US	**Seniors R1**	DENEU Clément	BMF En cours BEF	BEF	L'éducateur est en cours de formation BEF 18-19	Accordée L'éducateur doit entrainer l'équipe et être présent sur

DESTINATAIRES :
- Maxime BABEUR
- Laetitia LACOURT – Site Internet
- Thierry JANAS – Directeur Général Adjoint (pour information)
- Services Licences, compétitions, comptabilité

						le banc toute la saison Il doit suivre la formation BEF 18-19.
GRAVELINES US	**Seniors R1**	BOUTOILLE Djezon	En cours BEF	BEF	L'éducateur est en cours de formation BEF 18-19	Accordée L'éducateur doit entrainer l'équipe et être présent sur le banc toute la saison Il doit suivre la formation BEF 18-19.
LOOS USSM	**Seniors R2**	COULON Raphael	BMF	BEF	L'éducateur est monté avec son équipe en R2 à l'issue de la saison 2017-2018	Accordée L'éducateur doit entrainer l'équipe et être présent sur le banc toute la saison Conseil : suivre la formation BEF 19-20.
ALLONNE AS	**Seniors R3**	PINOT Yvan	aucun	BMF	L'éducateur est monté avec son équipe en R3 à l'issue de la saison 2016-2017 (renouvellement)	Accordée L'éducateur doit entrainer l'équipe et être présent sur le banc toute la saison Conseil : suivre la formation BMF 19-20.
ANSTAING CHERENG EC	**Seniors R3**	ACCURSI Anthony	I1	BMF	L'éducateur n'a pas fait monter l'équipe en R3. Il était entraineur de l'équipe seniors 2 lors de la saison 2017-2018. Il n'est pas en cours de formation BMF.	Refusée La Commission rappelle au club que : - Il dispose d'un délai de 30 jours francs à compter du premier match officiel (coupe de France : 26/08/2018) pour régulariser la situation. Pendant ce délai, la sanction financière de 60 € n'est pas applicable si la situation est régularisée. En cas de non régularisation à l'issue de ce délai, le club sera pénalisé d'une amende de 60 € et ce dès le premier match officiel joué en situation d'infraction et jusqu'à régularisation de sa situation. - Après expiration du délai, le club sera pénalisé par la perte d'un point pour chaque rencontre officielle disputée en situation irrégulière.

DESTINATAIRES :
- Maxime BABEUR
- Laetitia LACOURT – Site Internet
- Thierry JANAS – Directeur Général Adjoint (pour information)
- Services Licences, compétitions, comptabilité

						Par conséquent, la Commission met en demeure le club de régulariser sa situation, avant le 25 septembre 2018.
BAILLEUL SC	**Seniors R3**	BLONDIAU Yannick	aucun	BMF	Manque d'éléments	L'étude de la demande de dérogation est reportée à la prochaine réunion.
DOUZIES ASF	**Seniors R3**	ANTOLINI Mathieu	aucun	BMF	L'éducateur est monté avec son équipe en R3 à l'issue de la saison 2017-2018	Accordée L'éducateur doit entrainer l'équipe et être présent sur le banc toute la saison Conseil : suivre la formation BMF 19-20.
GRENAY AG	**Seniors R3**	LECOCQ Mickael	I1	BMF	L'éducateur est en cours de formation BMF 2018-2019	Accordée L'éducateur doit entrainer l'équipe et être présent sur le banc toute la saison Il doit suivre la formation BMF 18-19.
GUESNAIN SC	**Seniors R3**	DILLIES Philippe	CFF3	BMF	L'éducateur est monté avec son équipe en R3 à l'issue de la saison 2017-2018	Accordée L'éducateur doit entrainer l'équipe et être présent sur le banc toute la saison Conseil : suivre la formation BMF 19-20.
LE NOUVION AC	**Seniors R3**	SANZ José	CFF3	BMF	L'éducateur est monté avec son équipe en R3 à l'issue de la saison 2017-2018	Accordée L'éducateur doit entrainer l'équipe et être présent sur le banc toute la saison Conseil : suivre la formation BMF 19-20.
LENS USO	**Seniors R3**	CHAGAR Moustafa	aucun	BMF	L'éducateur est monté avec son équipe en R3 à l'issue de la saison 2017-2018	Accordée L'éducateur doit entrainer l'équipe et être présent sur le banc toute la saison Conseil : suivre la formation BMF 19-20.
MARGNY LES COMPIEGNE US	**Seniors R3**	SENEZ Sylvain	I1	BMF	L'éducateur est monté avec son équipe en R3 à l'issue de la saison 2017-2018	Accordée L'éducateur doit entrainer l'équipe et être présent sur le banc toute la saison Conseil : suivre la formation BMF 19-20.
MARLES COS	**Seniors R3**	PAILLART Matthieu	I1 et I2	BMF	L'éducateur est monté avec son équipe en R3 à l'issue de la saison 2017-2018	Accordée L'éducateur doit entrainer l'équipe et être présent sur le banc toute la saison Conseil : suivre la formation BMF 19-20.
MONTIGNY EN GOHELLE FC	**Seniors R3**	VRECK Guillaume	I1, CFF2, CFF3	BMF	L'éducateur est monté avec son équipe en R3 à l'issue de la saison	Accordée L'éducateur doit entrainer l'équipe et être présent sur

DESTINATAIRES :
- Maxime BABEUR
- Laetitia LACOURT – Site Internet
- Thierry JANAS – Directeur Général Adjoint (pour information)
- Services Licences, compétitions, comptabilité

					2017-2018	le banc toute la saison Conseil : suivre la formation BMF 19-20.
RIBECOURT US	**Seniors R3**	AMRANE Boualem	AS	BMF	L'éducateur n'a pas fait monter l'équipe en R3 à l'issue de la saison 2017-2018. L'éducateur de l'équipe était Monsieur Sébastien HUBLET. Il était entraineur des U18 lors de la saison 2017-2018. Il n'est pas en cours de formation BMF.	Refusée La Commission rappelle au club que : - Il dispose d'un délai de 30 jours francs à compter du premier match officiel (coupe de France : 26/08/2018) pour régulariser la situation. Pendant ce délai, la sanction financière de 60 € n'est pas applicable si la situation est régularisée. En cas de non régularisation à l'issue de ce délai, le club sera pénalisé d'une amende de 60 € et ce dès le premier match officiel joué en situation d'infraction et jusqu'à régularisation de sa situation. - Après expiration du délai, le club sera pénalisé par la perte d'un point pour chaque rencontre officielle disputée en situation irrégulière. **Par conséquent, la Commission met en demeure le club de régulariser sa situation, avant le 25 septembre 2018**.
ST ANDRE US	**Seniors R3**	GOSMAN David	CFF3	BMF	L'éducateur est monté avec son équipe en R3 à l'issue de la saison 2017-2018	Accordée L'éducateur doit entrainer l'équipe et être présent sur le banc toute la saison Conseil : suivre la formation BMF 19-20.
ST POL/TERNOISE US	**Seniors R3**	BETOURNE Jean-Marie	Modules U9, U13, U19,	BMF	L'éducateur est en cours de formation BMF 2018-2019	Accordée L'éducateur doit être entrainer l'équipe et être présent

DESTINATAIRES :
- Maxime BABEUR
- Laetitia LACOURT – Site Internet
- Thierry JANAS – Directeur Général Adjoint (pour information)
- Services Licences, compétitions, comptabilité

			seniors			sur le banc toute la saison Il doit suivre la formation BMF 18-19.
LILLERS FC	**Seniors R1 F**	BOSSEAU Ludovic	CFF3	BMF (et CFF4 détenu par un autre licencié du club)	L'éducateur est en cours de formation BMF 2018-2019. La Commission demande au club de lui préciser les nom, prénom et n° de licence de la personne titulaire du CFF4 au sein du club.	L'étude de la demande de dérogation est reportée à la prochaine réunion.
HESDIN O.	**Seniors R2 F**	HUBLE Mickael	Aucun	CFF3 (et CFF4 détenu par un autre licencié du club)	L'éducateur s'engage à suivre la formation CFF3 et la certification du CFF3 au cours de la saison 2018-2019. La Commission demande au club de lui préciser les nom, prénom et n° de licence de la personne titulaire du CFF4 au sein du club.	L'étude de la demande de dérogation est reportée à la prochaine réunion.
CAMBRAI AC	**U19 challenge**	COSSIAUX Maxime	aucun	CFF3	Pas d'engagement de l'éducateur en formation à ce jour	L'étude de la demande de dérogation est reportée à la prochaine réunion.
AMIENS RC	**U18 R1**	BAHROURE Nassim	CFF2	CFF3	Pas d'engagement de l'éducateur en formation à ce jour	L'étude de la demande de dérogation est reportée à la prochaine réunion.
ES CAUDRY	**U18 R2**	LEFEBVRE Aurélien	aucun	CFF3	L'éducateur s'engage à suivre la formation CFF3 et la certification CFF3 au cours de la saison 18-19	Accordée L'éducateur doit entrainer l'équipe et être présent sur le banc toute la saison Il doit suivre la formation CFF3 et la certification CFF3 au cours de la saison 18-19.
US CHEVRIERES GRANDFRESNOY	**U18 R2**	BOYER Léo	CFF1, CFF2 En cours BMF	CFF3	L'éducateur est en cours formation BMF 2018-2019	Accordée L'éducateur doit entrainer l'équipe et être présent sur le banc toute la saison Il doit suivre la formation BMF 18-19.
ST POL/TERNOISE US	**U18 R2**	LOYER Adrien	aucun	CFF3	L'éducateur est en cours formation BMF 2018-2019	Accordée L'éducateur doit entrainer l'équipe et être présent sur le banc toute la saison Il doit suivre la formation BMF 18-19.
DUNKERQUE USL	**U18 F ligue**	NISUS Olivier	Module U9	CFF3	Pas d'engagement de l'éducateur en formation à ce jour	L'étude de la demande de dérogation est reportée à la prochaine réunion.

DESTINATAIRES :
- Maxime BABEUR
- Laetitia LACOURT – Site Internet
- Thierry JANAS – Directeur Général Adjoint (pour information)
- Services Licences, compétitions, comptabilité

FC GAUCHY GRUGIES ST QUENTIN	**U18 F à 11**	LEVENT Kévin	CFF1	CFF3	L'éducateur s'engage à suivre la formation CFF3 et la certification CFF3 au cours de la saison 18-19	Accordée L'éducateur doit entrainer l'équipe et être présent sur le banc toute la saison Il doit suivre la formation CFF3 et la certification CFF3 au cours de la saison 18-19.
BIACHE US	**U17 Ligue**	AGEZ Maxime	En cours BMF	CFF3	L'éducateur est en cours formation BMF 2018-2019	Accordée L'éducateur doit entrainer l'équipe et être présent sur le banc toute la saison Il doit suivre la formation BMF 18-19.
ESCAUDAIN USF	**U17 R2**	TERNIER Philippe	I2, modules U17/19 et seniors	CFF3	L'éducateur s'engage à s'inscrire à la certification CFF3 du 14/11/18 à St Amand	Accordée L'éducateur doit entrainer l'équipe et être présent sur le banc toute la saison Il doit suivre la certification CFF3 au cours de la saison 18-19.
ESCAUDAIN USF	**U14 Ligue**	ADIMI Azouz	Modules U17/U19 et seniors	CFF2	L'éducateur s'engage à suivre les modules U13, U15 et la certification CFF2 au cours de la saison 18-19	Accordée L'éducateur doit entrainer l'équipe et être présent sur le banc toute la saison Il doit suivre la formation CFF2 et la certification CFF2 au cours de la saison 18-19.

⇢ Demandes d'équivalence BEF

TREGOAT Emmanuel
dossier accepté. Dès que la Fédération aura édité le diplôme, l'éducateur sera invité à venir le retirer à la Ligue.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel Juridique dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée, suivant les prescriptions de l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

⇢ Prochaine CRSEE : 13 septembre 2018

Jean-Paul DELPORTE
Président CRSEE

DESTINATAIRES :
- Maxime BABEUR
- Laetitia LACOURT – Site Internet
- Thierry JANAS – Directeur Général Adjoint (pour information)
- Services Licences, compétitions, comptabilité